

# SOMMAIRE

<i>Le Mot de Monsieur le Maire</i>	2
<i>Finances</i>	3
<i>Forêt</i>	8
<i>Voirie</i>	9
<i>Travaux – Urbanisme</i>	10
<i>Conseil Municipal des Enfants</i>	15
<i>Environnement</i>	17
<i>Ecole, Centre de Loisirs et Médiathèque</i>	20
<i>Infos Services</i>	23
<i>CCAS</i>	26
<i>Etat Civil</i>	27
<i>Le mot des associations</i>	28
<i>Gens d'ici</i>	32

## LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

*En cette fin d'année, les occasions de nous réjouir ne sont pas si nombreuses.*

*En effet, les collectivités locales, investisseurs publics de première importance, vont devoir revoir leurs investissements à la baisse. Les dotations de l'Etat sont figées pour trois ans et la suppression de la taxe professionnelle est aussi un manque à gagner, notamment pour les Communauté d'Agglomération du Grand Dax.*

*Malgré cela, vous constaterez à la lecture de ce bulletin que la municipalité a le souci de réaliser des travaux utiles à la collectivité, même si l'ère des grandes réalisations est maintenant derrière nous.*

*Derniers vestiges de la tempête à effacer, accessibilité, études diverses avant de programmer des tranches de travaux, sont quand même à l'ordre du jour et ce, malgré les contraintes financières.*

*Enfin le lotissement prend tournure. Quelques maisons sont habitées depuis cet été. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents.*

*En cette fin d'année, le Maire et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous invitent à la cérémonie des Vœux*

*Le SAMEDI 08 JANVIER 2011 à 19 HEURES (Salle de La Fougère).*

# FINANCES

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous indiquions que la reprise des résultats de l'année 2009 ferait l'objet d'une décision modificative.

*Rappel du résultat du compte administratif 2009 :*

un excédent en section de fonctionnement de	206 522.29 €
un excédent de la section d'investissement de	137 099.42 €
des restes à réaliser en dépenses d'investissement de	68 670 €
des restes à réaliser en recettes d'investissement de	14 980 €

Le conseil municipal a décidé d'affecter en réserve (recettes au 1068) 75 591 € et reporter en excédent de fonctionnement (recettes au 002) 130 9310.29 €. Avec la reprise de l'excédent d'investissement 2009, cette proposition permet de ne pas emprunter la somme de 99 000 € comme prévu au BP 2010 et de rembourser par anticipation la somme de 60 000 € sur un prêt réalisé en 2009 (prêt à taux variable de 190 000 €).

Cette décision modificative a été votée à l'unanimité le 28 juillet 2010 et se présente comme suit :

<b>Section d'investissement</b>				
Article	Nature de la dépense	RAR 2009 Dépenses	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
2313	<b>Opération 9068 - Salle sports et annexes</b> Constructions	1 900	0	1 900
2128	<b>Opération 9084 - Aménagement bourg</b> Autres agencements	1 800		1 800
21578	Autres matériels et outillage de voirie	5 000		5 000
2313	<b>Opération 9161 - Foyer Rural</b> Constructions	5 000		5 000
2313	<b>Opération 9165 - Local associatif (pétanque tennis)</b> Constructions	2 900		2 900
2313	<b>Opération 9170 - Aménagement mairie</b> Constructions	11 500		11 500
2031	<b>Opération 9174 - Terrain Pelote</b> Frais d'étude	5 000		5 000
2313	<b>Opération 9175 - Logement fonction</b> Constructions	2 000		2 000
2183	<b>Opération 9177 - Matériels 2009</b> Matériel de bureau et matériel informatique	1 200		1 200
2188	Autres immobilisations corporelles	1 600		1 600
2313	<b>Opération 9178 - Eglise</b> Constructions	25 770		25 770
2128	<b>Opération 9179 - Terres lieu-dit "Hons »</b> Autres agencements	5 000		5 000
1641	Remboursement capital emprunt		60000	60 000
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>68670</b>	<b>60000</b>	<b>128670</b>
Article	Nature de la recette	RAR 2009 Recettes	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
1328	Autres subventions	14 980	0	14 980
001	Excédent d'investissement reporté		137 099	137 099
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		75 591	75 591
1641	Emprunts en euros		-99000	-99 000
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>14 980</b>	<b>113690</b>	<b>128 670</b>

**Section de fonctionnement**

Article	Nature de la dépense	RAR 2009 Dépenses	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
678	Autres charges exceptionnelles	0	69450	69450
022	Dépenses imprévues (section de fonctionnement)	0	61481	61481
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>130931</b>	<b>130 931</b>
Article	Nature de la recette	RAR 2009 Recettes	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
002	Résultat reporté section fonctionnement	0	130931	130931
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>130931</b>	<b>130 931</b>

Le 18 octobre 2010, le conseil municipal a voté une nouvelle DM :

**Section d'investissement**

Article	Nature de la dépense	RAR 2009 Dépenses	Propositions nouvelles	Vote du CM
	<b>Opération 9165 - Local associatif (pétanque tennis)</b>			
2128	Autres aménagement de terrains	0	3000	3 000
	<b>Opération 9170 - Aménagement mairie</b>			
2313	Constructions	0	5090	5 090
	<b>Opération 9177 - Matériels 2009</b>			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	-1200	-1200
2188	Aut. Immobilisations corporelles	0	253	253
	<b>Opération 9179 - Terres propriété lieu-dit "Hons</b>			
2128	Aut. Agencements et aménagement de terrains	0	-4389	-4 389
	<b>Opération 9181 - Matériels 2010</b>			
2188	Aut. Immobilisations corporelles	0	947	947
20415	Subv. D'équipement versée à un groupement de collectivités (fonds de concours SYDEC -	0	8193	8193
2111	Terrains nus (frais géomètre terrain Rte Bénesse)	0	545	545
2112	Terrains de voirie	0	5400	5400
	<b>041 - Opérations patrimoniales</b>			
2042	Régularisation écriture 2008 (subv. COL )	0	7800	7800
	<b>TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>25639</b>	<b>25639</b>

Article	Nature de la recette	RAR 2009 Recettes	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Municipal
021	Virement de la section de fonctionnement	0	117	117
1025	Dons et legs (Mécennat et souscription église tranche	0	11 912	11 912
10251	Dons et legs (mutuelle chirurgicale)	0	17 690	17 690
1328	Autres subventions	0	-11 880	-11 880
	<b>041 - Opérations patrimoniales</b>			
20418	Régularisation écriture 2008 (subvention COL)	0	7800	7 800
	<b>TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>25639</b>	<b>25 639</b>

### Lotissement communal Miquelanne

Le budget annexe du lotissement Miquelanne s'équilibre en dépenses et recettes à

- pour la section fonctionnement 2 005 860 €
- pour la section Investissement 1 184 000 €

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Articles</b>	<b>Libellés</b>	<b>Réalisé 2009</b>	<b>Budget 2010</b>
6015	Terrains à aménager	122 212	0
6045	Achat d'études, prest.services	4793	164 000
605	Achat de matériel, équipements et travaux	254988	619 000
622	Rémunération d'intermédiaires	0	1 000
6522	Reversement au budget général	0	21 860
66	Charges financières	2081	8 000
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>384 074</b>	<b>813 860</b>
608	Frais accessoires s/terrains en cours d'aménagement	2 081	8 000
023	Virement à la section d'investissement	0	400 000
71355	Variations de stock terrains aménagés	0	784 000
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 081</b>	<b>1 192 000</b>
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>386 155</b>	<b>2 005 860</b>
7015	Ventes de terrains aménagés	0	1 213 860
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0</b>	<b>1 213 860</b>
71355	Variation de stocks terrains aménagés	381 993	784 000
791	Transfert de charges financières	2 081	8 000
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>384 074</b>	<b>792 000</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>384 074</b>	<b>2 005 860</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>articles</b>	<b>Libellés</b>	<b>Réalisé 2009</b>	<b>Budget 2010</b>
16	Emprunts et dettes assimilées		400 000
	<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>400 000</b>
3555	Stock de terrains aménagés	381 993	784 000
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>381 993</b>	<b>784 000</b>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>381 993</b>	<b>1 184 000</b>
1641	Emprunts en euros	400 000	0
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>
3555	Stocks de terrains aménagés	0	784 000
021	Virement de la section de fonctionnement	0	400 000
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>400 000</b>	<b>1 184 000</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>400 000</b>	<b>1 184 000</b>

Le Compte administratif 2009 du budget annexe Lotissement Miquelanne fait apparaître, compte tenu de la reprise des résultats 2008,

- un déficit de la section de fonctionnement s'élevant à 2 081.00 €
- un excédent de la section d'investissement de 18 006.41 €

### Logements sociaux de Maisonnave

Le budget 2010 s'équilibre en dépenses et recettes à

- pour la section fonctionnement 15 560 €
- pour la section Investissement 7 290 €

Le Compte administratif 2009, compte tenu de la reprise des résultats 2008, fait apparaître

- un excédent de la section de fonctionnement s'élevant à 20 132.75 €
- un déficit de la section d'investissement de 672.82 €

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter en réserves (article 1068) 672.82 € et reporté en excédent de fonctionnement (article 002) 19 459.93 €.

#### **Section de fonctionnement**

Article	Nature de la dépense	RAR 2009 Dépenses	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
60631	Fournitures d'entretien		4000	4000
60612	Fournitures électricité		1000	1000
61521	Entretien terrains		1259	1259
61522	Entretien bâtiments		10000	10000
678	Dépenses exceptionnelles		1200	1200
022	Dépenses imprévues		2000	2000
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>19459</b>	<b>19 459</b>
Article	Nature de la recette	RAR 2009 Recettes	Propositions nouvelles	Vote du Cons. Munic.
002	Résultat reporté section fonctionnement		19 459	19459
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>19 459</b>	<b>19 459</b>

#### **Section d'investissement**

Article	Nature de la dépense	RAR 2009 Dépenses	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
001	Déficit d'investissement reporté		673	673
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>673</b>	<b>673</b>
Article	Nature de la recette	RAR 2009 Recettes	Propositions nouvelles	Vote du C. M.
1068	Affectation du résultat en réserves		673	673
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>673</b>	<b>673</b>

### Lotissement artisanal Hayet du Mouliot

Le budget 2010 s'équilibre en dépenses et recettes à

- pour la section fonctionnement 123 000 €
- pour la section Investissement 42 000 €

Le Compte administratif 2009, compte tenu de la reprise des résultats 2008, fait apparaître :

- un équilibre en dépenses et recettes de la section de fonctionnement à 7 561.61 €
- un déficit cumulé de la section d'investissement de 12 528.08 €  
(correspondant à la valeur du stock de terrains aménagés)

## **Budget Forêt de Heugas**

Le budget 2010 s'équilibre en dépenses et recettes à

- pour la section fonctionnement 18 606 €
- pour la section Investissement 0 €.

Une recette liée à la vente de bois a été prévue pour équilibrer ce budget. Si cette recette ne se réalise pas, ce budget devra être équilibré par une subvention du budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote le budget annexe « Forêt de Heugas » pour 2010.

Le Compte administratif 2009, compte tenu de la reprise des résultats 2008, fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 3 404.74€

<b>Section de Fonctionnement</b>				
<b>Article</b>	<b>Nature de la dépense</b>	<b>RAR 2009</b>	<b>Propositions</b>	<b>Vote du</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>nouvelles</b>	<b>C. M.</b>
61524	Entretien bois et forêts	0	3404	3404
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>3404</b>	<b>3 404</b>
<b>Article</b>	<b>Nature de la recette</b>	<b>RAR 2009</b>	<b>Propositions</b>	<b>Vote du</b>
		<b>Recettes</b>	<b>nouvelles</b>	<b>C. M.</b>
002	Résultat reporté section fonctionnement	0	3 404	3404
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>3404</b>	<b>3 404</b>

### **MAIS QUE GAGNENT NOS ELUS ?**

L'actualité met en lumière le peu de probité manifesté par quelques élus nationaux, leur peu de scrupule avec l'utilisation de l'argent public, discréditant par leur comportement l'ensemble des élus.

Il nous a paru donc opportun de mettre les choses au clair par l'intermédiaire de ce tableau :

	Montant maximum mensuel autorisé par la loi (commune de 1000 à 3499 habitants)	Montant mensuel brut perçu
<b>Maire</b>	1 634.63€	1 026.38€
<b>Adjoint</b>	627.24€	304.11€
	Montant maximum mensuel autorisé par la loi (population du syndicat entre 3500 et 9999 habitants)	Montant mensuel brut perçu
<b>Syndicat Intercommunal du Bassecq</b>	643.59€	0€

Les indemnités indiquées ci-dessus sont brutes. Elles sont soumises à cotisations sociales (retraite IRCANTEC, CSG/CRDS).

Les réunions à la CAGD, ou dans les autres syndicats, ne sont pas défrayées.

# FORET

## *Coupe de chênes :*

Cette année, ont été mis en vente les parcelles de chênes 1, 4A1 et 10A par l'ONF (Office National des Forêts).

Ces ventes se sont déroulées au mois de septembre à Barcelonne du Gers.

Seule une parcelle a trouvé preneur, acquise par les Etablissements LEGLIZE de Soustons pour la somme de 7 986.35€ TTC.

## *Travaux en forêt :*

Des lots de frênes (bois de chauffage) ont été délivrés aux habitants de la commune, précédemment inscrits.

## *SIVU des CHENAIES de L'ADOUR :*

Le 22 octobre dernier, un voyage dans la région de Lannemezan a été organisé par le syndicat. Le but de l'opération était de présenter aux élus une autre façon d'exploiter la forêt.

Les grumes sont stockées en bordure de forêt, les marchands de bois se contentant de les acquérir.

Le SIVU fera certainement l'expérience d'une telle démarche, s'orientant vers le bois façonné.



# VOIRIE

## **Travaux neufs :**

En 2010, il a été réalisé par la Communauté d' Agglomération du Grand Dax la réfection de : Routes de Loustaou pour un montant de 47 700 € et Bendoys pour un montant de 25 000 €.

## **Voies structurantes :**

Les voies structurantes sont des routes qui présentent un intérêt prioritaire pour la circulation sur l'agglomération au niveau de la Communauté d' Agglomération du Grand Dax.

En 2011, chaque commune verse 20 % de son enveloppe « voirie » à la CAGD, soit pour Heugas 13 660.50 €

Les voies structurantes sont les routes du Hayet, une partie de la route du Massey (depuis le carrefour de la route de Pouillon jusqu'à l'intersection de la route de Lavielle) et la route de Lavielle.

Lors de la réfection de ces routes, la commune paiera 25 % du montant des travaux et la communauté 75 %, prélevé sur cette réserve communautaire.

## **Ponts et accès à la propriété :**

Il est rappelé que l'entretien des ponts à l'entrée de votre propriété est à votre charge. En ces temps de pluie, de nombreuses entrées de ponts sont bouchées (branchages, encombrants divers).

Merci de les déboucher, cela évitera parfois à l'eau de passer sur la route.

# TRAVAUX – URBANISME

## **LOTISSEMENT de MIQUELANNE :**

A l'heure actuelle, tous les terrains ont trouvé preneur, même si tous les actes de vente n'ont toujours pas été signés devant notaire.

Une modification de taille toutefois : la réforme de la TVA immobilière. Elle ne devait s'appliquer qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Mais le Parlement, en cours de débat, a été conduit à avancer son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2010, puis à retenir finalement une application immédiate, fixée au 11 mars 2010.

Elle modifie, notamment, le régime fiscal des collectivités non assujetties à la TVA (option choisie au départ par la collectivité) en leur demandant de payer de la TVA sur la marge.

Etonnant de changer les règles en cours d'opération, le seul but non avoué étant de récupérer de l'argent sur le dos de la collectivité locale.

L'aménagement du lotissement se poursuit malgré tout. A l'arrière, trois digues, destinées à réguler le débit des eaux pluviales, ont été mises en place. La pose des bordures le long des trottoirs et le bitume ont été réalisés. Vous avez également pu remarquer la mise en place d'un plateau surélevé face à l'entrée du lotissement (PRUDENCE !!!). Il permet d'améliorer la sécurité des usagers. La vitesse est limitée à 30Km/h.

## **LOTISSEMENT ARTISANAL HAYET DU MOULIOT :**

Situé entre le lycée agricole et la déchetterie, il comprend quatre lots, tous vendus aujourd'hui.

Ainsi quatre artisans ont élu domicile pour y exercer leur activité. Nous leur souhaitons la bienvenue et une activité intense.

Une réunion de chantier a eu lieu fin décembre afin de programmer les travaux de finition (voirie).



## **SALLE « LA FOUGERE »**

### **Travaux de réfection du « Barbecue »**

Le local était à réhabiliter suite à un incendie.

Les entreprises AJF, Cancé, Protec-décor, Sudelec et Frigier Larroudé, ayant réalisé les travaux neufs, ont été reconduites afin d'effectuer la remise en état dans les meilleurs délais.

Le suivi du chantier a été réalisé par la commission travaux, le paiement incombant aux compagnies d'assurances.

Les travaux de peinture terminés, le local sera de nouveau opérationnel.

*Coût : 11 418.40€ TTC*

### **Travaux après tempête « KLAUS »**

Petites dégradations sous l'avant-toit de la toiture (côté containers). Le vent a soulevé les plaques et l'arase des murs béton a été détériorée.

L'entreprise AJF a réalisé les travaux payés par notre assurance.

*Coût : 2 954.12€ TTC*

Afin de parfaire ces travaux, des équerres en tôle laquée seront fixées afin d'éviter une nouvelle déformation des avant-toits, en cas de tempête.

Un devis a été demandé.

## **BAR « L'ENTRE DEUX »**

Dans notre dernier numéro, nous avons présenté nos futurs travaux sur le site du restaurant « L'Entre Deux ».

L'entreprise SOROSO, missionnée par la CAGD, a terminé la mise à niveau de l'espace, posé les bordures en bois, réalisé le revêtement des trottoirs et de l'allée permettant aux PMR d'accéder au restaurant... Le gérant du restaurant a installé une terrasse en lames de bois exotique agrémentée de parasols.

Réalisation d'un espace sympathique et accueillant. Travaux réalisés en un temps record, juste avant la date de début des fêtes du village... qui ont permis de profiter de ce lieu agréable.

## **ABRI ECOLIERS ET « URBUS » A LA PREVENDE**

Des anciens abris bus récupérés par la CAGD ont été reconditionnés et réinstallés par les cantonniers.

Dans le cadre de l'accessibilité, la CAGD a réalisé la plate forme goudronnée adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Un peu plus de place et de confort pour nos élèves.

Monsieur BEGU étant propriétaire du terrain, une convention de mise à disposition a été signée avec la mairie.

## **ACCES LOCAL ASSOCIATIF TENNIS - PETANQUE**

Aménagement des accès et des abords.

Après consultation, l'entreprise ETCHEVERRY de Saint Geours de Marenne a été retenue pour réaliser ces travaux.

Un croquis de cet aménagement a été établi : accès par un escalier depuis le chemin menant à la chapelle, plantations sur toute la bordure et le terrain situé à l'arrière des cours de tennis et du local, bordure en traverses de bois afin d'éviter la retombée des terres et permettre la pose de l'escalier.

*Coût des travaux : 3 217.84€ TTC*

Devant l'escalier et afin d'éviter l'accès aux voitures dans le parc, une barrière bois sera mise en place. Tout ceci s'harmonisera avec les futurs travaux du parvis de la mairie.

*Nota* : une autre barrière bois a été mise en place à l'entrée du terrain de sport afin d'éviter la détérioration de la piste (par les véhicules à moteur).

## **PARVIS DE LA MAIRIE**

Les accès de la mairie sont en mauvais état, ils sont à rénover et remettre au goût du jour. Ces lieux sont très fréquentés.

La CAGD aide quatre communes cette année à réaliser des travaux d'accessibilité aux établissements recevant du public (ERP) avec mise en place d'un fonds de concours.

Différents travaux d'accessibilité avaient déjà été réalisés par la commune dans différents bâtiments.

Les plans et les estimatifs ont été présentés par la CAGD, le conseil municipal les a actés.

Ces travaux concernent :

- les eaux pluviales seront captées et busées
- des bordures seront posées
- des parkings créés
- l'ensemble sera goudronné
- le tout sera agrémenté de massifs

Avant ces futurs travaux, la commune, avec le concours des cantonniers et de la mini pelle de Vincent SAINT MARTIN, ont fait un état des lieux de l'ensemble des réseaux existants (eaux usées et eaux pluviales) autour des bâtiments de la mairie.

Le cheminement piéton sera amélioré par la réalisation d'une allée en grave, allant du monument aux morts vers les bâtiments du Col, Maisonnave et vers la salle des sports.

L'estimatif par la CAGD des travaux s'élève à 94 000€ TTC.

## **CHAPELLE DU « COUDAINGT »**

Edifice en mauvais état, la tempête « KLAUS » a encore dégradé son état.

Le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel d'offres afin de désigner un cabinet d'architecture qui doit produire un diagnostic général du bâtiment.

Le cabinet Claire DESQUEYROUX de Dax a été retenu pour un montant de 2 990€ TTC

Le dossier, présentant le bilan complet des travaux à réaliser, a été reçu en mairie.

Travaux concernés : Maçonnerie, charpente, couverture zinguerie, dalles, plâtre, électricité, vitraux, menuiserie externe, le tout pour un estimatif de 190 000€ TTC.

Une réunion technique entre la commission Travaux et le cabinet d'architecture est prévue afin de programmer les travaux prioritaires, l'assurance ne nous attribuant qu'une somme infime.

Une mise hors d'eau sera notre premier souci.

## **Legs à la commune de la société mutuelle chirurgicale de Heugas-Siest**

Association fondée en 1950 ayant comme objectif de venir en aide aux plus démunis et de payer le ticket modérateur non couvert par les assurances. La cotisation des adhérents était semestrielle. Monsieur Hourton Gaston en était le président, Monsieur André Fernon le trésorier. Un conseil d'administration aidait à la gestion.

Fin 1983 : Monsieur Hourton céda la présidence à Monsieur Gérard Lafaurie, Bernard Trichet devint trésorier.

Janvier 2001 : Lafourcade Pierre et Marie-France Pommies prirent la relève. Gérée bénévolement, cette société avait un bilan positif.

Ne répondant pas aux exigences de la loi votée en 2002 (obligation de réserve en capital), notre société mutuelle arrêta son fonctionnement. Toutefois un petit pécule restait placé à la caisse d'épargne.

Le conseil d'administration désirait donner cet argent au bureau d'aide sociale de la commune.

Après plusieurs années de négociations, grâce aux renseignements fournis par Monsieur le Percepteur à la commune, le conseil d'administration de la chirurgicale a décidé, à l'unanimité de donner l'argent, à la commune de Heugas, tout en souhaitant qu'une partie soit employée à participer à la restauration de la chapelle.

Un dernier repas convivial a été organisé. Les représentants des familles d'adhérents y ont participé.

Le 30 juillet 2010, Marie-France Pommies et Pierre Lafourcade ont été reçus à la caisse d'épargne qui leur a remis un chèque de banque de 17690 euros, déposé le jour-même à la mairie de Heugas.

Le 10 novembre 2010, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont invité le conseil d'administration de la chirurgicale à un dernier vin d'honneur, apprécié de tous, clôturant agréablement l'histoire de cette société locale.

Article rédigé par Pierre Lafourcade

## **EGLISE**

L'entreprise QUELIN a réalisé une reprise gratuite des crépis. Une vérification de la toiture a été aussi effectuée, car une gouttière menaçait de détériorer ce pan de mur. Tout devrait rentrer dans l'ordre.

## **SENTIER DE RANDONNEE**

Un sentier de randonnée pédestre est actuellement à l'étude.

Il partira du lavoir du Chanon, traversera les barthes et la forêt communale pour rejoindre le point de départ. Il sera agrémenté de panneaux explicatifs tout au long du parcours.

Divers organismes sont associés à l'élaboration du projet et sa réalisation, notamment :

- le Pays ALO (Adour Landes Océanes)
- l'INSUP, Institut de formation
- le Conseil Général
- le Conseil Régional
- l' ONF
- la commune

La commune bénéficiera de subventions diverses, notamment de crédits européens (programme Leader).

Ce sentier pédestre sera doublé d'un parcours VTT, légèrement différent.

Une reconnaissance des lieux, avec tous les acteurs du projet, n'a pu respecter le calendrier prévu, pour cause d'inondations. Ce n'est que partie remise.

Cette opération se déroulera sous la forme d'un chantier d'insertion, permettant ainsi à un public ciblé de suivre une formation diplômante.

## **SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes)**

Le Comité Syndical du SYDEC a adopté de nouveaux statuts visant à renforcer la gestion de proximité par les élus locaux, avec en particulier la création de dix Comités Territoriaux.

Les délégués des collectivités adhérentes siègeront désormais dans les Comités Territoriaux ayant vocation, dans tous les domaines de compétence du Syndicat :

- contrôler la gestion locale des services publics,
- proposer les investissements et les politiques tarifaires, les améliorations des règlements de service,
- assurer le suivi des affaires locales
- procéder à l'examen des comptes rendus annuels d'activité.

La commune de Heugas pour les compétences électricité, eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif a élu un délégué titulaire, M. NICOL et un délégué suppléant, M. LABACHOT qui siègent au comité territorial « POUILLON – PEYREHORADE – ESCHOURDES ».

# Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) de Heugas

Lors de la réunion du 15 novembre dernier, le conseil municipal a validé le projet de création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Une maquette d'informations a été distribuée, par le biais de l'école ou dans les boîtes aux lettres, aux jeunes de la commune âgés de 10 à 15 ans (du CM1 à la 3<sup>ème</sup>).

## Qu'est-ce que le CMEJ ?

Le CMEJ sera composé de jeunes nés entre 1996 et 2001. Ils seront élus pour 2 ans par leurs camarades heugais du même âge.

Leur rôle sera d'écouter les jeunes et les ados du village puis de faire des projets pour la commune et les réaliser.

Le CMEJ se réunira plusieurs fois par an sous la conduite d'élus du conseil municipal.

## Exemples d'actions menées par le CMEJ de la commune voisine de Pouillon

- Réouverture du cinéma de la commune
- Réalisation d'un skate park
- Sensibilisation au tri sélectif avec création de 2 BD et des panneaux aux points tri.
- Réalisation d'un sentier pédestre
- Exposition sur l'histoire de la commune
- Organisation d'une journée sport d'eau (pirogue, canoë...) pour tous les enfants de la commune
- Nettoyage des tags avec les employés communaux
- Sensibilisation à la sécurité routière à l'école
- Création d'un blog
- Création d'un vélo-bosses

## Qui pourra voter et se présenter ?

Tous les enfants et adolescents habitant Heugas nés entre 1996 et 2001.

Pour être candidat, il faut avoir envie de participer à la vie de Heugas, de représenter les jeunes de son âge.

## Combien d'élus ?

Il y aura 15 élus au maximum, comme au conseil municipal des adultes. Le projet pourra être annulé s'il y a moins de 7 candidats.

## Dates pour le dépôt des candidatures :

Les jeunes intéressés doivent déposer leur candidature (fiche à compléter et découper sur le document distribué dans les boîtes aux lettres des jeunes concernés) à la mairie **avant le 10 janvier 2011**. (Une boîte aux lettres est présente sur la porte côté droit de la mairie si celle-ci est fermée).

**Dates des élections :**

Le vote aura lieu le **samedi 5 février 2011 de 10h à 12h à la mairie.**

**Comment voter :**

Le vote se déroulera dans les conditions d'une élection officielle. Il faudra :

- être en possession de sa carte d'électeur (à découper et compléter sur le document distribué)
- Prendre un bulletin et une enveloppe
- Passer dans l'isoloir
- Déposer l'enveloppe dans l'urne
- Signer la liste d'émargement

La liste des candidat(e)s et des précisions supplémentaires sur les modalités de vote vous seront fournies avant la date des élections.

Si votre enfant est né entre 1996 et 2001 et que vous n'avez pas reçu le document présentant le CMEJ dans votre boîte aux lettres, merci de contacter la mairie.



# ENVIRONNEMENT

## La régulation et la programmation du chauffage :

- Elles pilotent le chauffage. Sous leur contrôle, celui-ci fournit la bonne température quand il faut et où il faut, de façon constante et sans à-coup.
- Elles permettent d'assurer le confort adapté à votre mode de vie au meilleur coût et sans gaspillage. Leur utilisation peut réduire de 10 à 25 % la consommation d'énergie.
- Elles contribuent ainsi à limiter les émissions polluantes et les rejets de gaz à effet de serre.

Ce sont des éléments indispensables à un fonctionnement optimum de votre installation de chauffage. C'est pourquoi :

- assurez-vous que votre installation de chauffage est bien dotée d'un système performant de régulation et de programmation.
- modernisez votre installation existante : une régulation et une programmation vous permettront de faire d'importantes économies pour un meilleur confort.

Faire appel à des professionnels compétents pour la fourniture et l'installation de ces matériels assure une mise en œuvre optimale et permet d'obtenir des aides financières.

### La régulation : un chauffage qui suit la consigne

À quoi sert la régulation ?

La régulation est là pour maintenir la température ambiante à une valeur choisie (la température de consigne) en prenant en compte les apports gratuits de chaleur (soleil, appareils de cuisson, etc.). Pour ce faire, elle agit sur le fonctionnement de l'installation de chauffage.

### La bonne température :

Pour un confort sans gaspillage, le Code de la construction fixe la température moyenne des logements occupés à 19 °C. 16 à 17 °C suffisent dans une chambre pendant la nuit. Si le logement est vide dans la journée, la température peut aussi être réduite.

Passer de 20 à 19 °C, c'est consommer près de 7 % d'énergie en moins.

### La programmation : un chauffage qui s'adapte à votre mode de vie

À quoi sert la programmation ?

La programmation complète la régulation. Quand les besoins et l'occupation du logement changent, elle permet de faire varier la température de consigne :

- en fonction du moment de la journée (jour / nuit, présence / absence) ;
- en fonction du jour de la semaine (jours ouvrables / week-end).

Ce programme est établi à l'avance. Une manipulation simple permet de le modifier en période de vacances ou pour faire face à une absence ou une présence non prévues.

Pour chauffer à la bonne température quand c'est nécessaire :

Le week-end... température de confort toute la journée

Le matin et le soir... température de confort quand toute la famille se prépare ou dîne

La nuit... température réduite pour un meilleur sommeil

Absence courte... température réduite pour faire des économies

Absence prolongée... hors gel.

Source : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**HISTOIRE D'EAU...**

**Le prix moyen de l'eau** (€ TTC) par litre en 2010

- Eau minérale : 0.44 €
- Eau de source : 0.15 €
- Eau du robinet (SYDEC) : 0.0012 €

L'eau du SYDEC est en moyenne 400 fois moins chère que l'eau minérale et 125 fois moins chère que l'eau de source...

**Vos consommations au quotidien :**

- Bain 150 à 200 litres coût : 0.70 €
- Boire de l'eau au robinet 1.5 litre coût : 0.0053 €
- Chasse d'eau : 6 à 12 litres coût : 0.03 €
- Lave linge : 100 litres coût : 0.35 €
- Lave vaisselle : 20 litres coût : 0.075 €
- Douche : 60 à 80 litres coût : 0.28 €
- Lavage voiture : environ 200 litres coût : 0.70 €

**Quelques incidents :**

- Un goutte à goutte au robinet vous fait perdre jusqu'à 50 000 litres d'eau par an, soit 175 € TTC.
- Un mince filet d'eau au robinet vous fait perdre jusqu'à 130 000 litres d'eau par an, soit 455 € TTC.
- Une fuite à la chasse d'eau vous fait perdre jusqu'à 220 000 litres d'eau par an, soit 770 € TTC

## **« BILAN CARBONE »**

Le bilan, concernant les émissions de gaz à effet de serre des communautés d'agglomération de plus de 50 000 habitants, est obligatoire d'ici 2012. Celui-ci doit porter sur leur patrimoine et leurs compétences avec une mise à jour tous les 3 ans.

Un plan Climat territorial devra être mis en œuvre d'ici le 31 décembre 2012 et mis à jour tous les 5 ans.

### **Résultats et préconisations**

- Importance du poste « Immobilisations », d'où rénovation du patrimoine, économie d'énergie et optimisation du patrimoine existant.
- Importance du poste « Déplacements des personnes » et « Transports » prédominant pour les communes rurales.

### **Présentation des enjeux d'une rénovation basse-énergie**

- Coût quasi-similaire entre une action de rénovation et de construction.
- Avis sur le développement des panneaux solaires photovoltaïques.
- Travaux sur l'éco-conception de modules (recyclage).
- Rappel sur le potentiel important de la biomasse.
- Rôle important des collectivités pour le développement du pin maritime.
- L'ensemble des gaz à effet de serre a été pris en compte et une conversion en « équivalent CO2 » a été réalisée pour pouvoir comparer chaque poste.

La CAGD, principal acteur de ce « Bilan Carbone », analysera les attentes et les priorités des élus quant à la rénovation énergétique du patrimoine bâti des communes.

Le référent « énergie » de la commune est : M. NICOL

### **Rappel : Recyclage de vos déchets textiles**

Ne jetez plus vos textiles, maroquinerie, et chaussures à la poubelle, recyclez-les !

Pour cela, mettez-les dans un sac fermé et déposez-les dans le conteneur vert situé sur le parking de la salle « La fougère » ou à la déchetterie (route des barthes, ouverte le lundi, mercredi et samedi de 14h à 18h).

Vos vieux textiles seront valorisés et recyclés. Ceci permet de préserver les ressources de la planète, faire des économies d'énergie et réduit le volume de déchets à traiter (et donc le coût du traitement de ces déchets que nous payons tous par nos impôts locaux) par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

# ECOLE, CENTRE DE LOISIRS et CULTURE

## ECOLE

L'arrivée de nouveaux enfants a permis le maintien des sept classes dans le RPI Bénesse, Heugas, St Padelon pour l'année scolaire 2010/2011.

Il faudra que nous soyons très vigilants pour préserver ce nombre de classe à la prochaine rentrée 2011.

Durant l'année 2010, des travaux d'amélioration des locaux ainsi que l'achat de nouveaux matériels et jeux ont été réalisés.

Les principaux travaux réalisés en 2010 sont :

- Pose de rampes d'accès en alu aux classes de CE ainsi que l'habillage du petit fronton de la cour	3 210€
- Recrépissage du petit fronton de la cour de récréation des CE ainsi que du mur d'enceinte	5 800€
- Remplacement de la porte d'entrée des classes des CM et porte en PVC	3 565€
- Remplacement des menuiseries en PVC de la cuisine du restaurant scolaire	5 832€
- Réparation de l'installation de chauffage	5 900€
<b>Total des travaux</b>	<b>24 307€</b>

En 2010, les achats de matériels permettront de compléter l'équipement des classes :

- Petit réfrigérateur pour l'école de St Padelon, achat de radio cassettes, des jeux pour la maternelle	1 350€
- Ecran pour ordinateurs	610€
- Stores pour vitres extérieures pour la classe de CM2	1 540€
- Jeux extérieurs pour la cour de la maternelle	2 125€
- Machine à laver pour le lavage de linge de service	610€
<b>Total des équipements</b>	<b>6 235€</b>

## CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a fonctionné en 2010 une semaine au mois de février, deux semaines à Pâques, tout le mois de juillet, ainsi qu'une semaine aux vacances de Toussaint.

L'augmentation de la fréquentation du centre de loisirs reste minime malgré une plus grande amplitude d'ouverture.

## CONSERVATOIRE DES LANDES

Le Conservatoire de Musique et de Danse des Landes (CMDL) permet aux jeunes landais de pratiquer un instrument de musique sous l'encadrement de professeurs diplômés. Cette année 9 jeunes heugais suivent les cours du conservatoire.

Suite à la réforme des collectivités territoriales, l'avenir du conservatoire est incertain, et le président de l'antenne Pays d'Orthe a tenu à exprimer ses inquiétudes : il a rédigé une présentation de l'antenne suivi d'explications sur les réformes en cours :

Le conservatoire de musique et de danse des Landes (CDL), anciennement (ENMDL), est composé de 63 communes et 2 communautés de communes, elles sont regroupées au sein d'un syndicat mixte. 2000 élèves sont encadrés par une centaine de professeurs (15 sur le Pays d'Orthe). Son budget annuel est de 4 millions d'euros, les recettes se décomposent comme suit :  
39% Communes Adhérentes, 39% Conseil Général, 12% familles, 9% Etat, 1% autres ressources.

Cette année, pour des raisons budgétaires, le conseil général a sensiblement diminué sa participation (voir les raisons plus bas). Certaines classes n'ont pas eu la possibilité d'accueillir de nouveaux élèves (guitare, piano, percussions, flûtes traversières). Malgré ce contexte difficile, l'antenne du Pays d'Orthe compte à la rentrée scolaire 58 élèves.

La répartition est la suivante :

COMMUNES	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cursus L.	C.Adulte	Total
CAGNOTTE	9	0	0	0	0	9
HEUGAS	4	5	0	0	0	9
LABATUT	3	2	0	1	0	6
POUILLON	2	1	0	0	0	3
ST LON LES MINES	21	4	1	3	2	31
Total Antenne	39	12	1	4	2	58

Suite aux différentes réformes engagées par l'Etat, (suppression de la taxe professionnelle que récupérait le Conseil Général) et la réforme des collectivités territoriales (Communes, Conseil Général, Conseil Régional), le conservatoire a donc connu une rentrée scolaire particulière et connaît un avenir incertain et plus globalement le monde de la Culture.

La réforme des collectivités territoriales en deux mots : Elle prévoit la suppression de « la clause de compétence générale » les collectivités n'auraient plus le droit de subventionner entre autre le domaine Culturel. Grâce à une mobilisation de tous, cette loi à fait l'objet de modifications importantes et le domaine culturel a été réintégré dans les compétences partagées entre les collectivités territoriales. La Culture serait reconnue « d'intérêt public ». Il reste encore une étape celle de l'Assemblée Nationale pour que cette loi soit votée avec ses modifications, restons vigilant.

Plusieurs concerts sont déjà prévus sur l'antenne (voir article APE Conservatoire) durant toute l'année scolaire, je vous donne rendez vous dès le *dimanche 23 janvier à 17h00 salle des associations* de Saint Lon les Mines pour écouter les professeurs du conservatoire illustrer « l'Âme Slave ».

Au nom de toute l'équipe pédagogique, je vous souhaite une excellente année musicale.

Sébastien REGNIER, responsable de l'Antenne

Par ailleurs le CMDL propose tout au long de l'année des concerts de qualité sur le territoire landais. Vous trouverez quelques rendez-vous à ne pas manquer dans la lettre de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire des Landes (Antenne Pays d'Orthe) notamment **l'audition de Noël qui a eu lieu à Heugas le vendredi 17 décembre 2010 au foyer rural** :



Par la mission qui lui incombe, l'Association des Parents d'élèves vient soutenir avec modestie mais aussi avec conviction, le travail accompli par le responsable de l'Antenne, les professeurs et les 68 élèves qui fréquentent notre Antenne, tout au long de l'année. Elle participe ainsi, à sa manière, à ce processus de démocratisation artistique initié il y a plusieurs années et dont l'idée originelle fut et reste d'offrir au plus grand nombre l'accès à la pratique musicale. Ce principe, quelque soit la réalité du monde, les obstacles, les insuffisances reste le cap à maintenir et à toujours promouvoir. Nos pistes de réflexions et d'actions, déjà empruntées ou à inventer... demeurent animées par ce souci.

Après l'audition de Noël 2010 à Heugas, diverses auditions de classes, ainsi que deux projets pour lesquels nous souhaitons rassembler un fort public jalonnent l'année en cours.

- Le Samedi 12 Mars 2011, à Cagnotte, aura lieu un concert des Musiques du Monde, entrecoupé de Tapas et de tout ce qui va avec...

-Le Samedi 7 Mai 2011, à Saint Lon, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> concert de printemps, c'est le groupe Mundo Nuevo qui sera invité à venir partager sa passion et son travail autour des musiques d'Argentine. Avant ce concert, dans l'après-midi, nous proposerons certainement une sensibilisation aux musiques d'Amérique Latine, pour donner à ce rendez-vous encore plus de relief.

Nous vous invitons donc, dès ce début d'année, à venir profiter en nombre de ces deux moments. N'hésitez pas à en parler autour de vous en temps voulu...s'il y a quelqu'un évidemment !!!

Malgré la bonne volonté des parents, il va sans dire que le soutien des municipalités concernées permet à notre association, et donc aux projets qu'elle porte, d'exister. Pour cela, nous les remercions.

Que pour chacun, l'année 2011, insinue au milieu du tumulte un peu de musique qui reconforte...

Le président, J-F BLANC

### **MEDIATHEQUE**

La médiathèque met à votre disposition une grande diversité de produits culturels (livres pour enfants et pour adultes, CD, DVD, magazines) moyennant la somme forfaitaire de 10€ par an et par famille (à régler entre janvier et mars).

Si vous souhaitez emprunter des ouvrages qui ne sont pas disponibles à Heugas, il est possible de faire une demande à la Médiathèque Des Landes (MDL) qui possède un catalogue plus important.

Vous pouvez également avoir accès à Internet, utiliser des logiciels de bureautique, faire des jeux vidéos... tout cela gratuitement !

La médiathèque organise également des ateliers destinés aux enfants :

- un atelier d'astronomie a eu lieu à la médiathèque en octobre avec la participation de l'association « fun sciences ». Plusieurs enfants de la commune ont pu découvrir les merveilles de notre univers de façon ludique.

- Un atelier de Noël a eu lieu en décembre avec la participation d'Evelyne LACHUER qui a lu des comptes de Noël aux enfants captivés par ces récits.

Pensez à renouveler votre adhésion ou à profiter de ce service si ce n'est pas encore le cas !

# INFOS SERVICES

## HORAIRES ET PERMANENCES :

### Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u> :	8h à 12h	-	Fermé
<u>Mardi</u> :	8h à 12h	-	13h30 à 18h30
<u>Mercredi</u> :	8h à 12h	-	Fermé
<u>Jeudi</u> :	8h à 12h	-	Fermé
<u>Vendredi</u> :	8h à 12h	-	13h30 à 17h30
<u>Samedi</u> :	8h à 12h	-	Fermé

### Assistante Sociale

Rendez-vous sur appel téléphonique au 05 58 58 03 25 (régime général)  
05.58.90.76.43 (régime agricole)

### Service de la Poste

➤ le matin (*lundi – mardi – jeudi – vendredi*) de 9 h à 11h30

### Déchetterie de Heugas

➤ lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h

### Ramassage des Ordures Ménagères

➤ lundi et jeudi entre 5h et 13h

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Le site Internet de la commune [www.heugas.fr](http://www.heugas.fr) est toujours aussi fréquenté avec plus d'une vingtaine de connexions par jour en moyenne.

Il est un complément au flash infos et au bulletin municipal. Vous y trouverez notamment :

- Les actualités de la commune et des établissements publics intercommunaux (comptes rendus des conseils municipaux, programme des manifestations heugaises, menus scolaires...).

- La présentation du village, son histoire...

- La liste des services proposés par la commune, des associations de la commune, des commerçants et artisans...

- Les albums photos, voire des vidéos (sur le village, sur les manifestations...)

Remarque : si vous figurez sur une photo publiée sur le site et si vous souhaitez qu'elle soit retirée, ou si vous ne désirez pas figurer en photo sur le site, signalez-le à la mairie ou envoyez un mail à [blog.heugas@laposte.net](mailto:blog.heugas@laposte.net).

Le site (qui est sous forme de blog) permet aussi plus d'interactivité. Vous pouvez laisser des commentaires sur les articles publiés, proposer des articles à mettre en ligne...

N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à laisser des commentaires.

Si vous avez des idées pour améliorer l'esthétique, le contenu... n'hésitez pas à envoyer un mail à [blog.heugas@laposte.net](mailto:blog.heugas@laposte.net).

Rappel de l'adresse :

[www.heugas.fr](http://www.heugas.fr)

A bientôt sur le net !

## HAUT DEBIT DANS LA COMMUNE

« D'ici 5 ans 25% à 40% de la population accédera au très haut débit... Conduire la fibre optique jusque chaque habitation et entreprise coûterait 30 milliards d'euros... Sans démarche globale, les zones rurales pourraient se trouver exclues de ce déploiement... » C'est ce qu'écrivait la D.A.T.A.R pour répondre à la volonté d'apporter le très haut débit...

A Heugas, nous avons la chance de voir « pousser » route de Mahourat, une grande armoire électrique... Elle contient tout le matériel nécessaire à l'acheminement de l'ADSL, cette armoire Nra-zo a été réalisée par les établissements Lanux et Cie suivant les directives de France Telecom Orange Business Service. L'ensemble de la réalisation contrôlé par l'Apave.

La compagnie Saugé Scopeltec a mis en place la fibre optique sur 14 km.

La conception générale et la coordination des travaux étaient assurées par la CAGD.

Elle a organisé une inauguration officielle le 22 novembre dernier à Heugas en présence de nombreuses personnalités.

Le financement est le suivant :

CAGD :	179 024.40 €	27.49%
Etat :	169 321.00 €	26.00%
Région Aquitaine :	156 296.31 €	24.00%
Conseil Général des Landes :	146 592.91 €	22.51%

Heugas est donc sans zone blanche et chacun a accès à l'ADSL, et peut contrôler son débit sur internet. 460 foyers Heugais sont desservis, 3.9 km de fibre sont en place sur la commune. La Communauté est inscrite dans l'avenir numérique.

## COLLECTE DE SANG

**Le don de sang est un acte solidaire, généreux et gratuit.**

**Félicitations !...** Lors de la dernière collecte vous avez été plus nombreux, 80 donneurs soit 10 de plus par rapport à 2009, dont 2 nouveaux donneurs.

**Pour vous encourager à continuer dans cette voie, voici quelques informations :**

L'Etablissement Français du Sang (EFS) collecte tous les types de don de sang.

**-Don de sang total :** le plus courant.

**-Don de plaquettes :** permet de traiter les hémorragies chez les malades.

**-Don de plasma :** permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments.

**-Don de sang placentaire et don de moelle osseuse :** utilisés pour la thérapie cellulaire.

Les dons de sang permettent de soigner chaque année 1 million de malades.

**A partir de quel âge peut-on donner ?**

- De **18 à 70 ans** pour un don de sang total.

- **jusqu'à 65 ans** pour un don de plaquettes ou de plasma.

- Une **femme** peut donner son sang **4 fois par an**, un **homme 6 fois par an**, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don.

**Quels documents dois-je porter pour effectuer un don de sang ?**

- S'il s'agit d'un premier don, vous devez porter **un document attestant de votre identité.**

- Le carnet de santé est facultatif.

- Si vous êtes déjà donneur, vous devez vous munir de votre carte de donneur.

**Le parcours du donneur :**



- Accueil par la secrétaire de l'EFS.
- Entretien confidentiel avec le médecin pour dépister les contre-indications et protéger au mieux donneur et receveur.
- Prélèvement par une infirmière : 10 minutes pour un volume de 400ml environ.
- Collation et repos : il est très important de s'alimenter et de boire après un don de sang.

**PROCHAINE COLLECTE DE SANG A HEUGAS JEUDI 13 JANVIER 2011 DE 16H30 A 19H30.  
VENEZ NOMBREUX.**

**NUISANCES :**

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003) :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc.) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage... !!!

**CHIENS ERRANTS**

Toujours autant de doléances à cause des chiens errants ! En cas de divagation, ils seront acheminés à la SPA où ils pourront être récupérés moyennant finances.

Les chiens doivent rester à l'intérieur des propriétés. Les propriétaires des animaux sont responsables en cas d'accident.

**TARIF de LOCATION DES SALLES ET MATERIEL**

La salle polyvalente ainsi que le Foyer Rural peuvent être loués aux particuliers qui en font la demande auprès du secrétariat de mairie. Une convention est signée entre les deux parties avec production d'une assurance Responsabilité Civile couvrant le bien le jour de la location ainsi que le versement d'une caution. Ces salles sont équipées en tables et chaises, mais du matériel supplémentaire peut être mis à disposition. (à noter que la salle du Foyer Rural n'est louée qu'aux personnes domiciliées à Heugas).

- |                                |                                  |
|--------------------------------|----------------------------------|
| ⇒ Tables et bancs :            | <b>prêt gratuit</b>              |
| ⇒ Chaises pliantes :           | <b>0.30 €</b>                    |
| ⇒ Foyer rural : (caution 150€) | <b>40 € (1 jour sur semaine)</b> |
|                                | <b>60 € (1 week-end)</b>         |

⇒ Salle polyvalente :

	<b>Particuliers (Heugas)</b>	<b>Hors commune</b>
<b>Complexe entier :</b> salle sportive – salle de restauration – cuisines – terrasse – barbecue	<b>500 €</b> (du samedi au dimanche inclus) <i>Caution : 1 000 €</i>	<b>1000 €</b> (du samedi au dimanche inclus) <i>Caution : 1000 €</i>
<b>Salle de restauration, cuisines, terrasse, barbecue</b>	<b>200 €</b> (du samedi au dimanche inclus) <b>120 €</b> (1 journée hors samedi et dimanche) <i>Caution : 500 €</i>	<b>500 €</b> (du samedi au dimanche inclus) <b>250 €</b> (1 journée hors samedi et dimanche) <i>Caution : 500 €</i>

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## REPAS DE FIN D'ANNEE

Trois traiteurs ont été sollicités pour le repas de fin d'année. Cette fois encore, le choix du CCAS s'est porté sur l'équipe du « Saint Vincent » de Monsieur MIKOLAJSYK, le menu et le prix proposés étant très attractifs.

Ce repas, programmé le 21 novembre, a réuni 136 personnes qui ont, semble-t-il, apprécié les différents plats servis.

## COLIS DE FIN D'ANNEE

Innovation pour ce colis qui est offert aux personnes de plus de 75 ans, ou celles de plus de 65 ans et vivant seules, qui n'étaient pas présentes au repas.

Un panier gourmand composé de différents produits salés et sucrés qui, nous l'espérons, plaira à tous les bénéficiaires.

Le bureau du CCAS a été endeuillé par le décès de Monsieur BOISNIER, représentant l'UDAF. Nous renouvelons à sa famille nos sincères condoléances.

Arrivé dans notre commune depuis quelques années et ayant repris le cabinet de kinésithérapie, Monsieur CAMPMAS nous a quitté bien trop tôt, emporté par la maladie. A sa famille, nous faisons part de notre sympathie.

*(à noter que l'activité du cabinet est toutefois maintenue)*

Notre centenaire, Zoé LAFITTE, nous a quittés après une longue période passée auprès de sa famille. Nous garderons le bon souvenir d'une centenaire lucide jusqu'au dernier moment.

# ETAT CIVIL 2010

## NAISSANCES

Rayan MATHLOUTHI	21 avril 2010
Noé AYCAGUER	06 mai 2010
Mathias AGUIRRE	17 mai 2010
Eva LASSERRE	11 août 2010
Sarah LABACHOT	08 octobre 2010
David, Gérard, Samuel, Alexandre JIMENEZ	12 octobre 2010
Gabriel Paul DUCAMP	07 novembre 2010
Lola Patricia Marie Henriette BARREAU	09 novembre 2010

## DECES

MEJARD ép. FARINOLI Jeanine Geneviève	22 janvier 2010
MEURET Vve BERNIOLLES Marcelle Ida	15 février 2010
LOUBES Daniel Jacques	02 avril 2010
VANDEN BERGHE Serge Albert	16 avril 2010
VIGROUX Vve FELICI Suzanne Henriette	24 avril 2010
LUFLADE ép. DUPONT Yvette	20 juillet 2010
LESCLAUX Vve DUTEN Maryse	12 août 2010
LAGARESTE Gabrielle Catherine	30 août 2010
BOISNIER Jean Claude	28 septembre 2010
CAMPMAS Laurent Michel	20 octobre 2010
SALLANNE Jean Claude	19 novembre 2010
DOUAT Vve LUCQ Marguerite Marie	01 décembre 2010
BADETS Vve LAFITTE Claire	06 décembre 2010

## MARIAGES

Jean Philippe BERTRAND et Catherine Céline Béatrice BAZENET	09 janvier 2010
Jérôme COMMARIEU et Carole Line Juliette CAZABAT	17 juillet 2010
Laurent LESLUYES et Ludivine BUCAU	28 août 2010
Didier Louis LABADIE et Sandrine PECASTAINGS	11 septembre 2010
Philippe LIBRETTI et Fabienne AGULLO	02 octobre 2010

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## AMICALE « LOUS TILLUTS »

Les habitants du quartier « des tilluts » se sont retrouvés le 18 septembre dernier, chez Michel et Michèle DAUBIAN, route des Barthes.

La journée avait débuté par un concours de pétanque, suivi d'un petit apéritif de remise en forme, et tous ont apprécié l'excellent cochon de lait.

L'après-midi s'est déroulée entre les chansons, les jeux de cartes et de boules, et la journée s'est terminée avec des grillades...

Quelques nouveaux habitants ont participé à cette journée festive et nous avons pu faire leur connaissance, et leur souhaiter la bienvenue.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente,  
Dany DEBAYLE.

## AMICALE de PETANQUE

L'Amicale de Pétanque organise chaque année 6 concours ouverts à tous d'avril à septembre. Très bonne saison 2009/2010.

Merci encore aux participants du concours inter associatif. Ce fut une très belle réussite.

La saison s'est clôturée par un concours à la mêlée réservé aux amicalistes, suivi d'un repas servi par Fatima et Daniel.

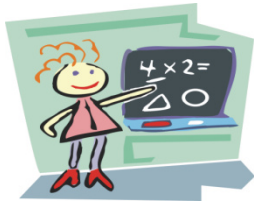
L'assemblée générale aura lieu en début d'année 2011. Toute personne désirant faire partie de l'association peut contacter :

- Didier MOUNIER au 05 58 57 87 72 ou
- Ghyslaine MENJOT au 05 58 57 68 24

L'Amicale souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année

Le Président,  
Gilles DURQUETY

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE HEUGAS, BENESSE-LES-DAX, SAINT-PANDELON

**Bonjour à tous,**

L'association de parents d'élèves revient avec une toute nouvelle équipe au service des enfants! Et tout d'abord un grand merci à nos prédécesseurs.

Les principaux rendez-vous de l'année restent la fête de Noël (le 11 décembre à Bénesse-les-Dax), le carnaval (le 12 mars à Saint-Pandelon) et bien entendu la fête de l'école (le 25 juin à Heugas) qui nous permet d'admirer l'incroyable talent de nos petits bouts et de mesurer le travail des professeurs des écoles qui nous offrent chaque année un spectacle exceptionnel.

Nous espérons que vous viendrez nombreux partager avec nous ces moments d'émotions, de rencontres, de fête et de convivialité. Et vous pouvez bien sûr venir acheter des douceurs sucrées et salées : non seulement les parents s'avèrent d'excellents pâtisseries mais en plus les profits engendrés permettent à nos bambins de faire des sorties scolaires durant l'année. Enfin une bonne action qui permet d'allier l'utile et l'agréable !

A bientôt, lors de l'une de nos manifestations ou par mail à l'adresse suivante : [parents40180@laposte.net](mailto:parents40180@laposte.net).



La nouvelle équipe de l'APE

## **BASKET LUY ADOUR CLUB**

La saison des basketteurs (ses) est repartie ! Les effectifs ne sont pas encore tout à fait complets, surtout au niveau des jeunes, mais c'est comme ça chaque saison. Tout ce petit monde peut encore s'inscrire dans les semaines qui viennent, surtout les catégories d'années 96, 97, 98 et 99 (contactez Aurélie au 06.79.71.65.74 ou Benoît au 06.31.32.70.01).

Ce sont donc 17 équipes qui se sont élancées en compétition, les débutants répétant leurs gammes le mardi du côté de Heugas et de Sagnac. A noter la présence en Nationale 3 des filles de l'équipe 1. Du côté des garçons en Pré-nationale, un recrutement judicieux et leur belle forme leur permettent d'enchaîner les victoires d'emblée, avant que ce ne soit un peu plus difficile ! Les équipes 2 et 3 filles et garçons portent les couleurs du BLAC dans des championnats de valeur. N'hésitez pas à venir les supporter !

Toutes ces équipes ont besoin de votre soutien et vous pouvez encore demander votre carte d'abonnement à Laure Bordes la responsable du site de Heugas, carte qui vous donne accès à toutes les rencontres dans toutes les salles du club (carte simple 70 €, carte couple 120 € pour la saison 2010/2011). Des soirées sont également organisées après les rencontres, elles vous sont communiquées par affiches sur Heugas à la Mairie, à la salle, au Vival, à l'Entre-Deux, chez Lise ou chez le Docteur et la kiné ou sur notre nouveau site [www.blac.fr](http://www.blac.fr) que vous pouvez consulter pour toute information.

Si les organisateurs du BLAC s'étaient posé beaucoup de questions concernant les Basket Folies, le succès de cette dernière manifestation leur a redonné du baume au cœur. Les Basket Folies 2011 auront donc lieu le dimanche 24 avril prochain à Heugas, et le plateau est déjà bien fourni avec la troupe Tropical Danseuses, le fantastique belge Antoine Jehanne (vu au Grand Cabaret de Patrick Sébastien) qui dompte la balle orange, les percussions Batala de la Rochelle et des invités prestigieux comme les mythiques Canal Bulls de Canal +.

Ce début d'année 2011 est l'occasion pour nous de vous adresser tous nos vœux de bonne année 2011, et gardez à l'esprit que le sport (et le basket en particulier !) est bon pour la santé. N'hésitez donc pas à passer votre short et chausser vos baskets, ou pousser en simple spectateur la porte de la salle de La Fougère pour venir nous retrouver.

Bonne année 2011 !

## **CHERS PAS HEUGAIS**

Le club est affilié à la Fédération Départementale de Randonnée Pédestre.

Il propose en alternance des sorties « plaine » et « moyenne montagne », encadrées par des personnes diplômées.

Le club est ouvert à toute personne en bonne condition physique et qui souhaite partager, sans esprit de compétition, les sorties proposées tous les mois.

Pour tout renseignement, contacter le secrétaire au 06 62 59 08 28.

## **COMITE DES FETES**

Encore une année qui se termine et avec, pour le Comité, des bilans tout à fait satisfaisants. Sur le plan moral, les diverses activités proposées ont été bien suivies et très appréciées. Et sur le plan financier les résultats sont à l'équilibre. Les bilans et résultats définitifs et détaillés seront donnés et commentés, comme à l'accoutumée, lors de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui se déroulera courant mars 2011.

Alors que demander de plus pour cette nouvelle année, si ce n'est de faire au moins aussi bien qu'en 2010...

Pour 2011, réservez déjà vos jours pour nos fêtes communales. Elles se dérouleront du **vendredi 05 août au lundi 08 août 2011** (une très bonne préparation avant Dax...)

Mais tout au long de cette nouvelle année, nous vous proposerons encore et toujours, des soirées Théâtre, Musique et autres... Sans oublier bien sûr la journée Bodéga (ou «Beaux Dégâts» pour certains) de juin. Les détails (date, lieu, programme...) de ces activités vous seront communiqués par les canaux habituels.

Donc un grand merci à vous tous, qui contribuez à la réussite de nos manifestations et continuez à faire de Heugas une référence au niveau festif et associatif.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes et vous donne rendez vous en 2011...

### **HEUGAS RACING CLUB**

Notre Club est en super forme, nous avons organisé cette année trois courses du championnat régional ligue 15, avec une moyenne de 50 pilotes à chaque compétition. Ces pilotes venant de toute l'Aquitaine et même d'Angoulême !

Nous essayons d'être bien organisés, notre circuit est aimé par les pilotes et nos installations sont accueillantes... Le restaurant lui aussi est apprécié !

Coté « travaux », nous réalisons un peu tout ! Cette année nous avons construit sept tables en béton ! Afin d'accueillir 84 pilotes ! Et en ce moment nous terminons la mise en place d'un portail, à l'entrée du terrain...

Malheureusement, nous avons à déplorer trois vols avec effraction (détérioration des cadenas). Ainsi brouette, tondeuse, coupe fil, cafetière collective, drapeaux ! Ont été dérobés... Même les bidons d'essence. Une enquête est en cours... Malgré ces vols, nous restons « opérationnels » et vous pouvez venir au terrain le samedi après-midi pour vous renseigner sur nos activités... Il y a aussi un site internet à visiter ([heugasracingclub.com](http://heugasracingclub.com)).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année... Le Père Noel peut aussi vous offrir une voiture RC... On vous attend pour « tourner »...

Merci à la municipalité qui nous aide par son soutien technique...

Nous espérons aussi que nos voisins ne sont pas trop gênés par le bruit de nos moteurs ! Surtout les jours de course ! Mille excuses.

Enfin une bonne nouvelle : nous avons reçu une subvention de 600 € par Jeunesse et Sports. A bientôt.

L'assemblée générale a eu lieu le 6 novembre 2010 à Heugas.

Une vingtaine d'adhérents étaient présents. Le nouveau bureau a été élu.

#### **Composition du bureau :**

Président : Alain NICOL de Heugas.

Vice président : Jacques LABACHOT de Heugas.

Trésorier : Jean Marc LAGURGUE de Saint Geours de Maremne.

Trésorier adjoint : Philippe GOGNI de Pau.

Secrétaire : Philippe DUCHEN de Labenne.

Secrétaire adjoint : Vincent GUICHARD de Pau.

En soirée, un repas convivial nous a réunis à *L'Entre Deux* de Heugas, où l'accueil fut des plus chaleureux. A renouveler !!!

# GENS D'ICI

Cette nouvelle rubrique a pour but de présenter des personnes qui animent la vie du village. Pour cette première, voici une interview de Mireille Duvicq qui tient l'épicerie de la commune.

## **Pouvez-vous vous présenter rapidement ?**

Je m'appelle Mireille Duvicq, mais je crois que les clients heugais le savent déjà. Au magasin, c'est Mireille, ou Myriam d'ailleurs, car nous sommes deux... et parfois trois ! Au vu des longs horaires d'ouverture...



Mireille (à gauche) et Myriam

## **Depuis combien de temps êtes-vous arrivée à Heugas ? Le commerce tourne bien ?**

Depuis septembre 2008, deux ans et demi déjà ! Les résultats sont très satisfaisants.

## **Etes-vous satisfaite du choix de notre commune ?**

Excellent choix, je ne regrette rien. Les heugaises et les heugais sont très sympathiques ! En allant au bout de mon rêve en reprenant ce magasin, je n'en espérais pas tant : cette ambiance, cette convivialité, cet esprit familial que Myriam ou moi-même entretenons avec notre clientèle.

## **Travaillez-vous avec les associations heugaises ?**

Je dirais plutôt que les associations me font travailler, j'apprécie beaucoup cela.

## **Quel est le type de client que vous servez ? Quel est le « panier type »**

Je sers à peu près tous les types de clients, des enfants aux retraités en passant par les jeunes. Les gens achètent surtout le pain, le journal et le petit quelque chose qu'on oublie toujours, mais certaines personnes font l'essentiel de leurs courses ici. J'ai eu la satisfaction d'entendre un jeune, venu en mobylette, un soir de grand froid me dire : « Heureusement que vous êtes là ! »

## **Comptez-vous vous installer personnellement à Heugas ?**

Peut-être un jour... Heugas est un village où les associations savent animer notre quotidien.